



SERVICE
DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE
ET DE SECOURS

DÉLIBÉRATION N°6 DU 5 AVRIL 2023

Numéro enregistrement Préfecture : DC-202304056

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET LEURS CREDITS DE PAIEMENT

Sur convocation du 24 mars 2023, de son président, Monsieur Pascal LEWICKI, le Conseil d'Administration du S.D.I.S. du Lot s'est réuni mercredi 5 avril 2023 à 14h30 en présence de Madame Mireille LARREDE, Préfète du Lot.

Etaient Présents

Avec voix délibérative :

Madame Anne LAPORTERIE, Madame Dominique BIZAT, Madame Edith LAGARDE, Monsieur Fausto ARAQUE, Monsieur Jean-Luc MARX, Monsieur COURTIN Jean Marie, Monsieur DECREMPS Frédéric, Madame MEY FAU Caroline, Madame LAPERGUE Françoise

Sans voix délibérative :

Colonel hors-classe Jean-François GALTIE, Colonel Patrick MAGRY, Capitaine Clément RENAUD

Assistaient également :

Monsieur Jean-Paul LACOUTURE, Madame Laurence MAGINOT, Lieutenant-colonel Olivier LABADIE, Lieutenant-colonel Virgile MOREAU, Lieutenant-colonel Jérôme FERRAGE, Monsieur Denis CHOPIN, Monsieur Eric GUIAVARC'H, Madame SOURSOU Marie José

Etaient absents / excusés :

Monsieur Rémi BENSOUSSAN, Madame Mireille FIGEAC, Madame Amélie VACOSSIN, Madame Maryse MAURY, Monsieur Vincent BOUILLAGUET, Monsieur Jean-Claude SAUVIER, Monsieur Alfred TERLIZZI, Capitaine Philippe DELTOUR, Adjudant Christophe MORANDIN, Adjudant-chef Mathieu DUHAMEL, Monsieur Marc CARPREAUX, Monsieur Régis VILLEPONTOUX, Madame Véronique CHASSAIN, Monsieur Pierre MOLES, Monsieur Christian PONS, Madame Martine HILT, Madame Fabienne SIGAUD, Monsieur Jean Luc ESTRADEL, Monsieur Philippe CADENES, Madame Catherine MARLAS, Madame Véronique ARNAUDET, Monsieur Jean Pierre JAMMES, Monsieur Loïc LAVERGNE AZARD

Après avoir pris connaissance de son rapport de présentation et après en avoir délibéré, les membres du C.A.S.D.I.S. décident de mettre à jour les crédits de paiement 2023 après le 31/12/2022, comme suit :

N° ou intitulé de l'AP	Total cumulé AP (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2023)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (BP)	Reports d'engagements de crédits 2022 sur l'exercice 2023	Total des crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)
DIVERS CIS <i>Réhabilitation et extension</i> APCP N° 2019-01	2 000 000	861 813, 56	10 000, 00	238 400, 59	248 400, 59	889 785, 85
DIRECTION /CODIS <i>Réhabilitation</i> APCP N° 2019-02	1 370 000	177 778, 97	380 000, 00	2 560, 44	382 560, 44	809 660, 59
PROJET REGOURD <i>Construction</i> APCP N° 2019-03	14 000 000	576 238, 33	750 400, 00	144 606, 73	895 006, 73	12 528 754, 94
LOGICIEL GESTION <i>Acquisition</i> APCP N° 2021-01	200 000	3 326, 98	12 000, 00	142 875, 84	154 875, 84	41 797, 18
PLATEAU TECHNIQUE <i>Construction</i> APCP N° 2023-01	500 000	0	100 000, 00	0	100 000, 00	400 000, 00
VEHICULES INCENDIE ET SECOURS <i>Acquisition</i> APCP N° 2023-02	5 855 000	0	1 295 000, 00	0	1 295 000, 00	4 560 000, 00
Totaux :	23 925 000, 00	1 619 157, 84	2 547 400, 00	528 443, 60	3 075 843, 60	19 229 998, 56

Les crédits de paiement proposés au budget primitif 2023 s'élèvent à 3 075 843, 60 Euros.

Pour le budget primitif 2023, il vous est proposé de créer deux AP/CP supplémentaires.

La première concerne l'achat d'un terrain à Saint Pierre Lafeuille pour y installer un plateau technique. Elle est ouverte à hauteur de 500 000 € répartis sur 5 ans.

La deuxième concerne le plan pluriannuel d'investissement pour l'acquisition de matériels mobiles d'incendie et de secours. Il est ainsi prévu d'acheter 44 véhicules pour 5 855 000 € sur 5 ans.

N° ou intitulé de l'AP	MONTANT AP	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023	Crédits de paiement prévisionnels ouverts au titre de l'exercice 2024	Crédits de paiement prévisionnels ouverts au titre de l'exercice 2025	paiement prévisionnels ouverts au titre de l'exercice 2026	paiement prévisionnels ouverts au titre de l'exercice 2027
PLATEAU TECHNIQUE <i>Construction</i> APCP N° 2023-01	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
VEHICULES INCENDIE ET SECOURS <i>Acquisition</i> APCP N° 2023-02	5 855 000	1 295 000	1 235 000	1 125 000	965 000	1 235 000
Totaux :	6 355 000	1 395 000	1 335 000	1 225 000	1 065 000	1 335 000

Détail du vote :

Présents : 10
 Votants : 10
 Pour : 10
 Contre : 00
 Abstention : 00

Le Président du Conseil d'Administration du Service
 Départemental d'Incendie et de Secours du Lot



Pascal LEWICKI

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
 Cahors, le 5 avril 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.